



SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIERE

Déclaration du Bureau

Le Bureau National de la Section Fédérale des Retraités de la FNAS FO réuni le 7 octobre 2020 à PARIS fait sienne l'analyse de la situation sociale, les revendications et tâches syndicales de l'heure faites par le CCN (Comité Confédéral National) des 23 et 24 septembre.

Avec le CCN, il revendique le retrait définitif de la réforme des retraites dite « universelle » par points.

Le BN souligne avec force l'importance de notre système de protection sociale collective, malgré les attaques qu'elle a subies par les gouvernements successifs, et la priorité d'obtenir un coup d'arrêt à sa remise en cause par les politiques d'austérité successives et son étatisation.

Le BN s'insurge contre la création de la « Branche autonomie », détachée de la Sécurité Sociale, qui serait financée pour une bonne part par les retraités eux-mêmes selon les préconisations du rapport Vachey :

- une nouvelle augmentation du taux de la CSG,
- une réduction de moitié de l'abattement de 10 % du calcul de l'impôt sur le revenu,
- une hausse de la CASA, etc. et donc une nouvelle perte du pouvoir d'achat pour les retraités dont les pensions sont bloquées depuis de trop nombreuses années.

La perte d'autonomie relève de la maladie, et donc des risques couverts par l'Assurance Maladie dans le cadre d'un des fondements essentiels de la Sécurité Sociale : la solidarité interprofessionnelle.

Estimant qu'une action de mobilisation interprofessionnelle — actifs et retraités — est nécessaire pour obtenir la prise en charge à 100 %, par la Sécurité Sociale, des dépenses liées à l'aide à l'autonomie, le BN se félicite de la position commune du 28 septembre dernier du groupe des 9* sur cette question :

« Sacrifié(e)s pendant la crise, pressuré(e)s depuis des années avec une accélération depuis 2017, les retraité(e)s ne se laisseront pas faire. Nous exigeons une prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale des dépenses liées à l'aide à l'autonomie, prise en charge intégrée dans la Branche maladie de la Sécurité Sociale, dont les recettes doivent être renforcées justement. Il faut augmenter la masse salariale en reprenant ce qui a été accaparé par les actionnaires. Il faut supprimer les exonérations de cotisations sociales, qui ne créent aucun emploi, mais améliorent les dividendes des actionnaires ».

Le Bureau National de la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale de la FNAS FO s'inscrit dans la préparation de la journée de rassemblements et de manifestations du 17 novembre décidée par le groupe des 9 et invite les retraités de la FNAS FO à se tourner dans leur département vers les SDAS et UDR pour préparer activement cette journée.

Le Bureau de la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO

Le , 7 octobre 2020

* Intersyndicale nationale des retraité(e)s FO, CGT, FSU, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble & Solidaires.